



Commune de LA PLAINE SUR MER

Débat d'Orientation Budgétaire

RAPPORT DE PRESENTATION
DU
Débat d'Orientation Budgétaire
2018

Sommaire

- Introduction
- Le contexte national
- Le contexte local
- Le compte administratif provisoire 2017
- Analyse des données financières
- L'incidence des budgets annexes
- Orientation budgétaire 2018
- Prospective financière
- Conclusion

INTRODUCTION

Le Débat d'orientation budgétaire définit les grandes lignes de la politique budgétaire de la commune, tout en apportant des précisions sur des ratios utiles à l'analyse prospective de la gestion des recettes, des dépenses et de la dette.

Selon les disposition de l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, le débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport, il fait l'objet d'une délibération. Le rapport d'orientation budgétaire décrit les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, il prévoit le niveau d'épargne et d'endettement à la fin de l'exercice budgétaire.

CONTEXTE NATIONAL

Evolution du déficit de l'Etat et de la dette publique

L'an dernier le déficit de l'Etat s'est réduit de 1,3 milliards par rapport à 2016, passant de 69,1 à 67,8 milliards d'euros. Ce chiffre s'explique par une amélioration des rentrées fiscales et la maîtrise des dépenses ministérielles.

Pour 2018, le Gouvernement prévoit une croissance à 1,7% et une baisse de la dépense publique. L'objectif est de maintenir le déficit public en dessous de 3 % du produit intérieur brut, conformément aux engagements européens.

Le déficit public s'établit à 2,9% du PIB en 2017, il est prévu de l'abaisser à 2,6% en 2018.

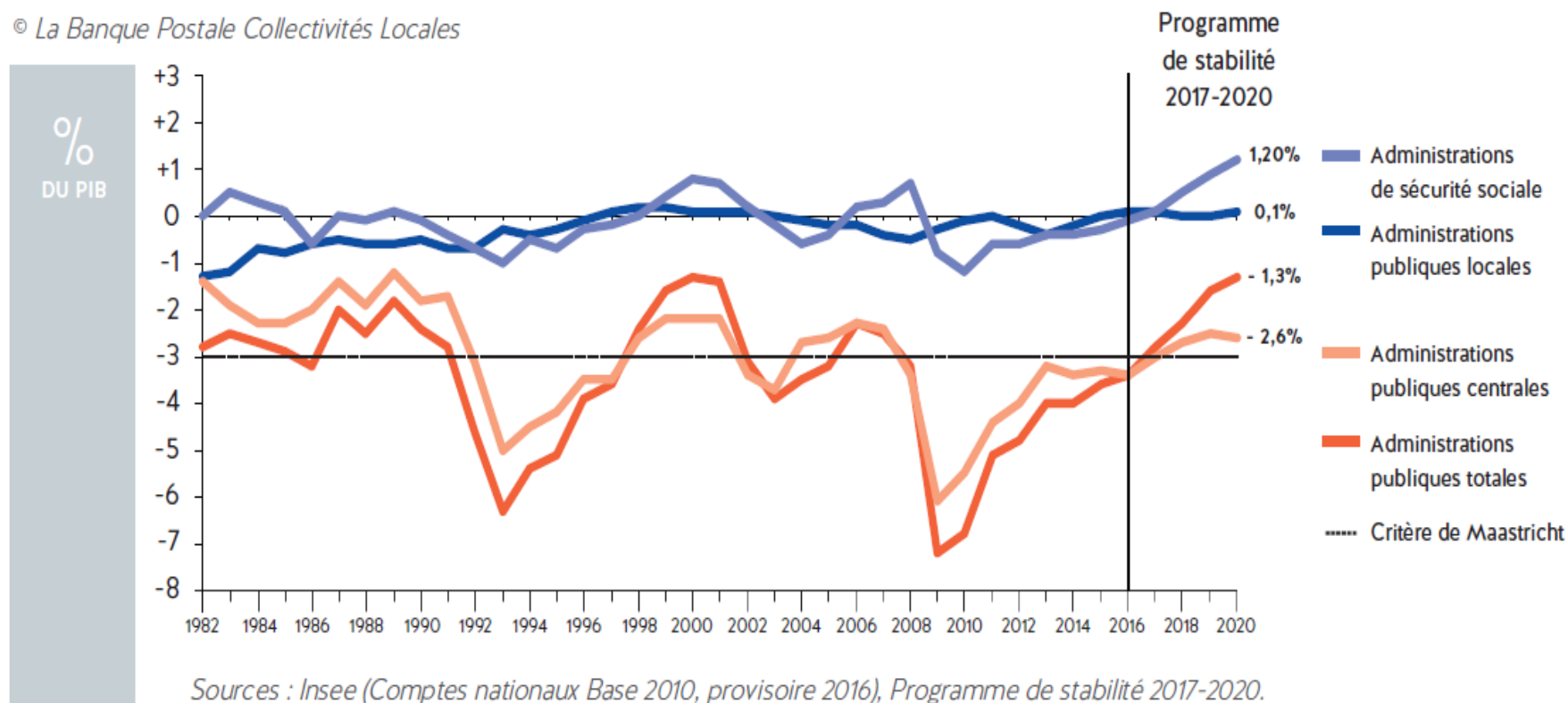
Au deuxième trimestre 2017, la dette publique s'élevait à 2 231,7 milliards d'euros, ce qui représente 99,2 % du Produit Intérieur Brut. Selon les prévisions elle devrait progresser jusqu'en 2019, puis s'infléchir.

CONTEXTE NATIONAL

Déficit national et dette publique - source La Banque Postale

LE DÉFICIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

© La Banque Postale Collectivités Locales

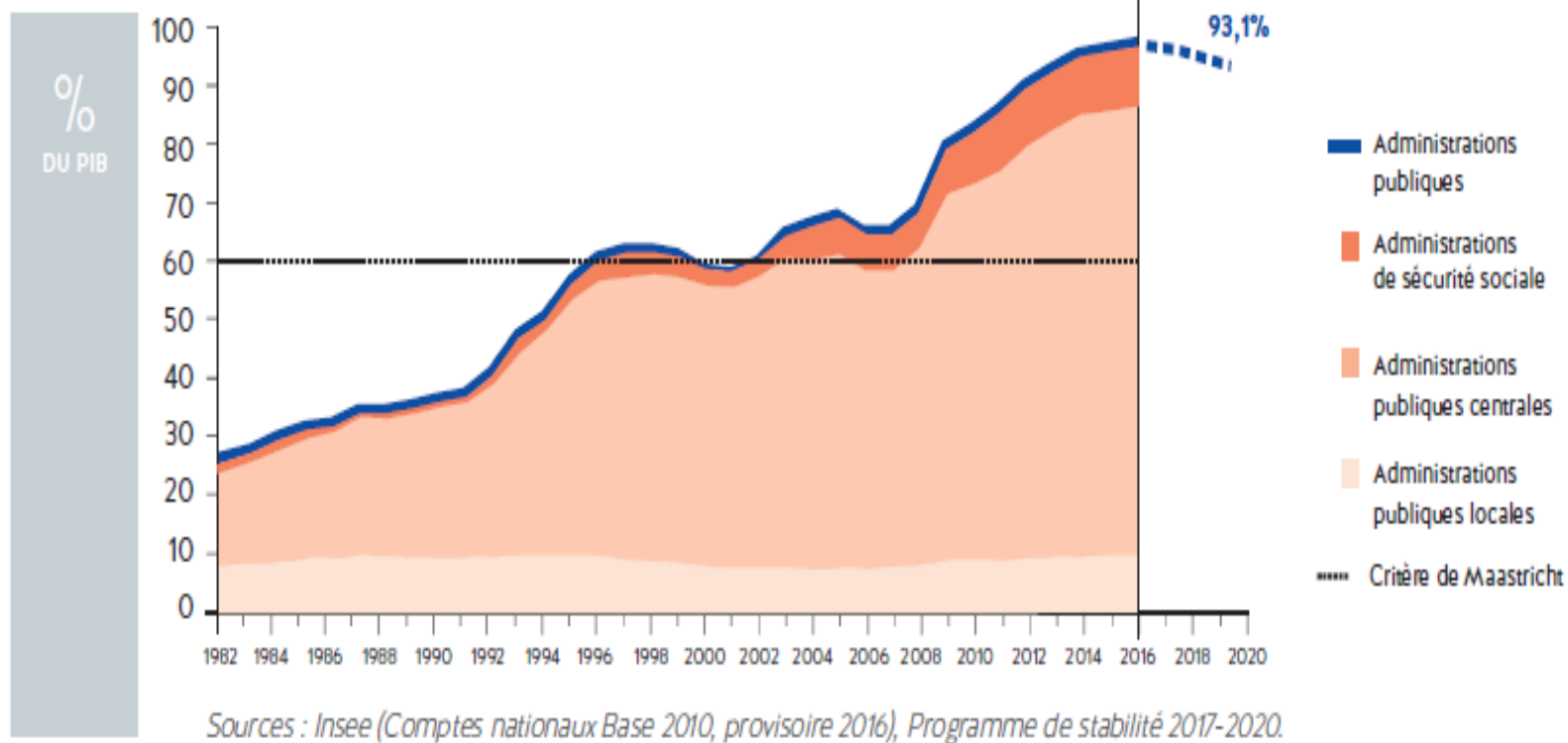


CONTEXTE NATIONAL

Dette publique - source La Banque Postale

LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

© La Banque Postale Collectivités Locales



CONTEXTE NATIONAL

Dépenses publiques : une maîtrise des dépenses partagée

Concernant les dépenses de l'État, le Gouvernement amorce une décélération nette des dépenses avec une progression plafonnée à 0,6% en volume en 2018 et une cible de réduction de 1 % en volume à compter de 2020.

Sur le quinquennat, il sera demandé aux collectivités la réalisation d'économies à hauteur de 13 Md€ en dépenses de fonctionnement, soit 2,6 milliards par an sur la période 2018-2022.

La contribution au redressement des dépenses publiques est une mesure générale, cependant seules les 340 collectivités ayant un budget de fonctionnement supérieur à 60 millions d'euros doivent signer un pacte de confiance avec l'Etat, limitant la hausse annuelle de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2 %. Le contrat d'objectifs sera toutefois modulé en fonction des situations locales liées à l'évolution démographique et au revenu par habitant.

Les autres collectivités doivent veiller ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 %, inflation comprise, sans y être contraintes pour le moment.

CONTEXTE NATIONAL

Les objectifs de la Loi de Finances pour 2018

La Loi Finances pour 2018 répond à plusieurs objectifs affichés par le Gouvernement pour la période 2018-2022, consistant à borner :

- les dépenses publiques à 3 points de produit intérieur brut
- le déficit public à 2 points de PIB
- la dette publique à 5 points de PIB

Et à baisser les prélèvements obligatoires d'1 point de PIB, au profit de l'augmentation du pouvoir d'achat et des investissements d'avenir.

CONTEXTE NATIONAL

Les principales mesures gouvernementales

- Adoption d'un Grand plan d'investissement de 57 Md€, consacré à la transition écologique, la formation, la compétitivité et l'innovation, et l'État numérique.
- Réforme structurelle des Aides personnalisées au logement
- Réduction de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages sur 3 ans
- Suppression des cotisations chômage et maladie pour les salariés en contrepartie d'une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) à hauteur de 1,7 point.
- Baisse de l'impôt sur les sociétés de 28 à 25% sur 5 ans
- En 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) sera remplacé par un allègement de charges
- Remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par un impôt sur la fortune immobilière, et un prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital, afin d'orienter l'épargne vers l'investissement productif.

l'évolution des finances communales en 2017

Des dépenses de fonctionnement en légère hausse :

- les frais de personnel +1,4 % pour les communes, notamment en raison du relèvement du point d'indice de 0,6% au 1er février 2017 et la mise en place du nouveau régime indemnitaire. La revalorisation des cotisations employeurs à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) pèse également sur les charges de fonctionnement.
- Les autres dépenses de fonctionnement auraient baissé de 0,7 %, elles concernent principalement les subventions aux associations et les intérêts de la dette.

CONTEXTE NATIONAL

La reprise des dépenses d'investissement

La hausse est évaluée à + 4,1 % hors remboursement du capital des emprunts.

Le net recul enregistré sur la période 2013 – 2015 a été suivi d'une légère hausse des dépenses d'équipement en 2016 (+ 0,6 %) qui s'est donc amplifiée. Toutefois, selon les analystes, la nature des investissements des grandes villes a changé. Les baisses les plus significatives concerneraient le social-santé et l'action économique.

Un autre phénomène apparaît, la multiplication des investissements intercommunaux. Le volume des emprunts se réduit provoquant un repli des encours de la dette. La tendance générale est de recourir à l'autofinancement.

CONTEXTE NATIONAL

source : note de conjoncture des finances locales – La Banque Postale

Légère progression de l'épargne brute des collectivités locales en 2017

De 2012 à 2015 l'épargne brute des collectivités locales a constamment diminué :

- 4,9 % en 2015, - 5,6 % en 2014, - 4,1 % en 2013 et - 3,0 % en 2012). En 2016, une hausse de 4,4 % a été observée, elle serait de 2,2 % en 2017. Sur le plan national ce constat s'explique par une progression des dépenses de fonctionnement légèrement inférieure à l'augmentation des recettes, notamment en raison de l'augmentation des droits de mutation.

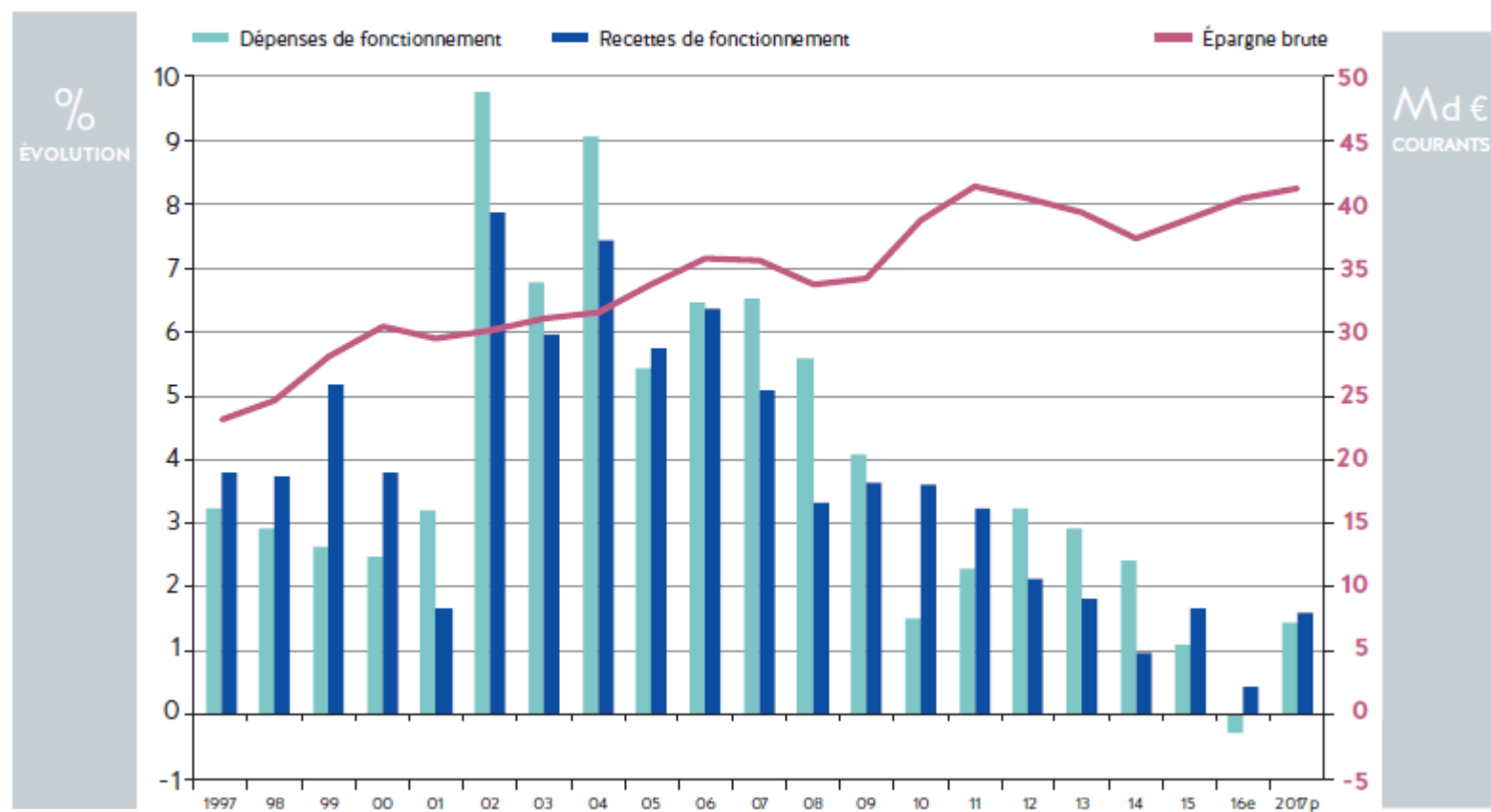
Le recul de l'épargne brute s'est donc interrompu, les marges d'autofinancement et les capacités d'emprunts restent cependant limitées. Selon les analystes, le niveau des dépenses d'investissement pourraient légèrement progresser.

CONTEXTE NATIONAL

source Note de conjoncture - La Banque Postale

LES COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

© La Banque Postale Collectivités Locales

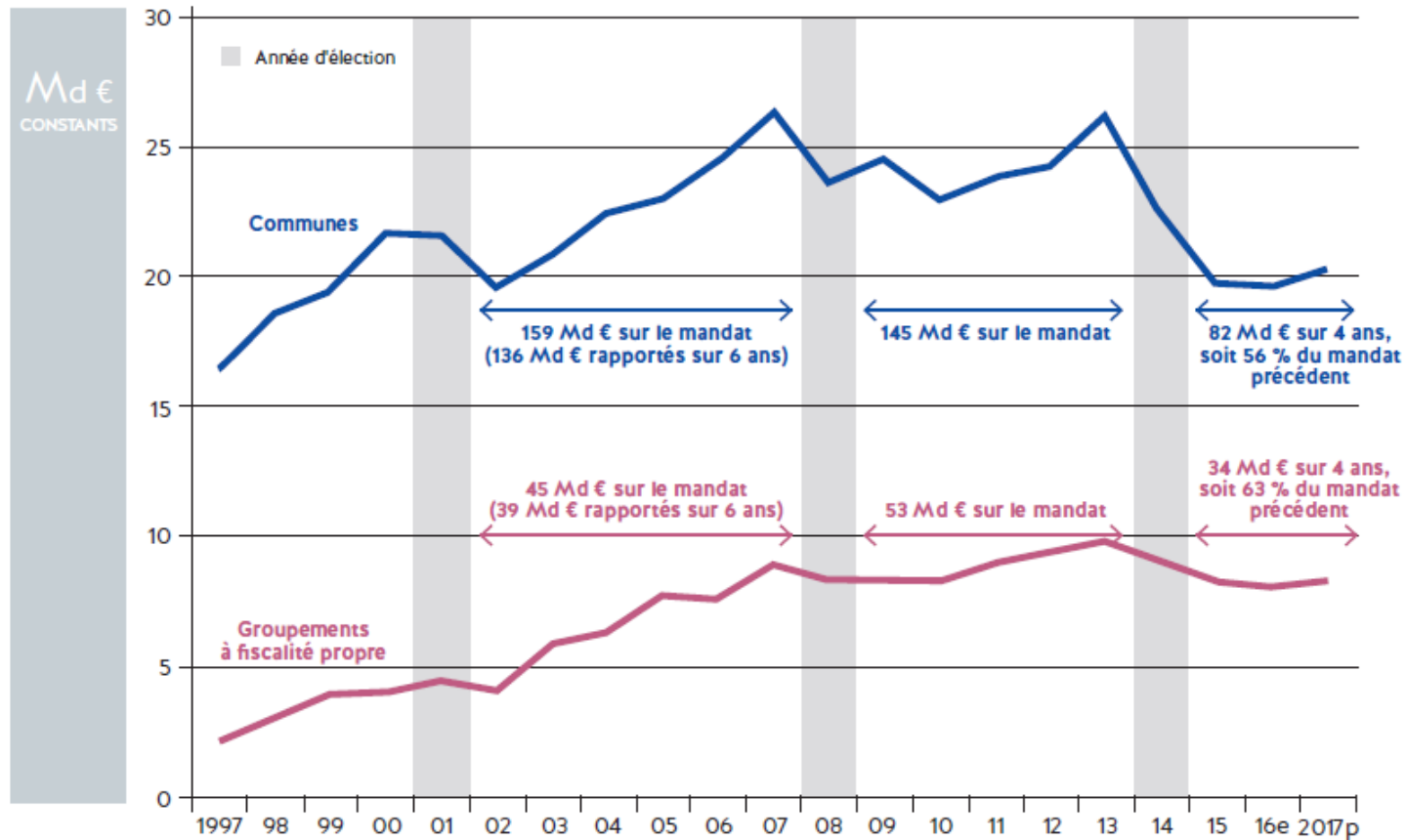


CONTEXTE NATIONAL

source Note de conjoncture - La Banque Postale

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT* DES COMMUNES ET GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE

© La Banque Postale Collectivités Locales



* Dépenses d'investissement hors remboursements de la dette déflatées de l'indice de prix de la formation brute de capital fixe.

CONTEXTE NATIONAL

Perspectives 2018

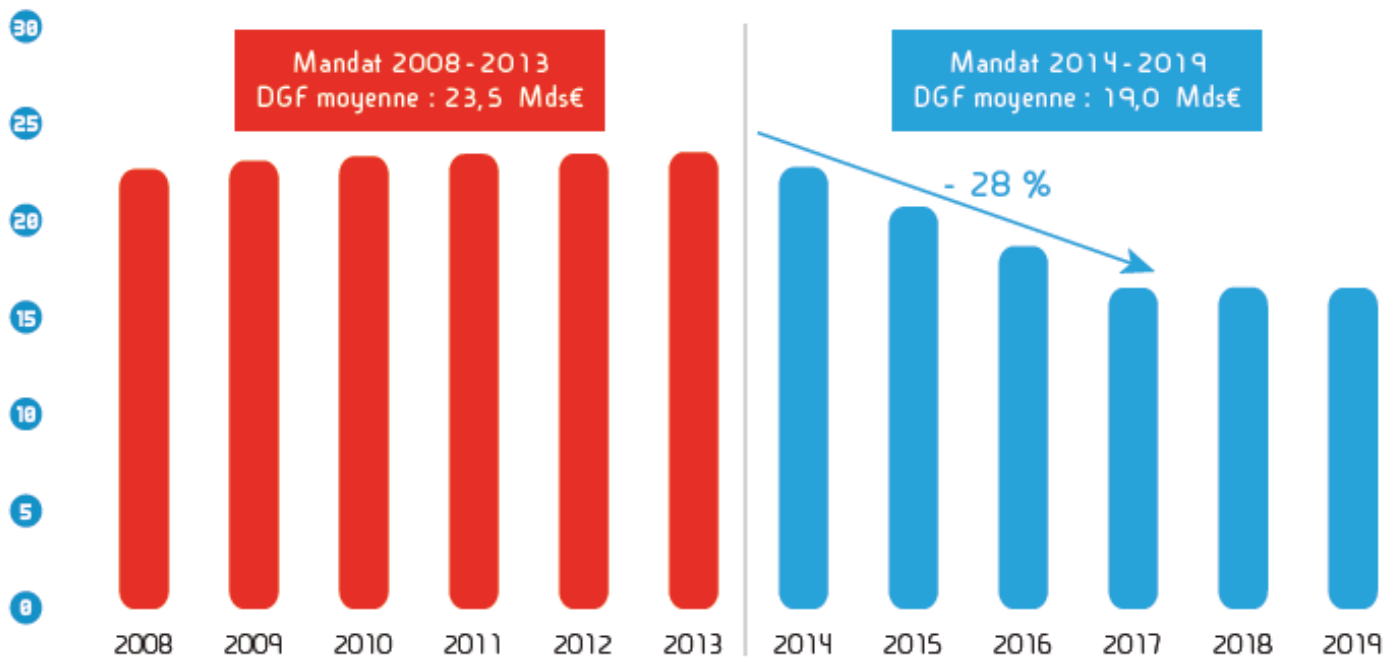
- La stabilité des dotations de l'Etat : le montant de la contribution des collectivités territoriales au déficit public réduit de moitié pour 2017 n'est pas amputé en 2018
- L'augmentation des bases fiscales fixée à seulement + 0,4 % en 2017 contre + 1 % en 2016, n'entre plus dans le champ de la Loi de Finances. Désormais son évolution est indexée sur la variation du taux d'inflation sur un an de novembre N-2 à novembre N-1. Pour 2018 le coefficient de revalorisation des bases est fixé à 1.012.
- Les mesures fiscales en faveur des ménages les plus modestes impactent les bases de la taxe d'habitation mais le produit de l'impôt doit en principe être garanti.
- Les recettes du fonds de compensation de la TVA subiront globalement une baisse en raison du ralentissement des investissements au cours des deux derniers exercices.

Evolution de la D.G.F. de 2004 à 2019

- source *Territoire et Finances – AMF / La Banque Postale*

Dotation globale de fonctionnement du bloc communal

(en milliards d'euros courants)



LE CONTEXTE LOCAL

Evolution socio-économique

- La population totale (réf. INSEE 2012) est de 4119 au 1er janvier 2018. Le recensement 2013 avait laissé entrevoir un vieillissement de la population. Cette tendance semble se confirmer.
- Le nombre d'enfants scolarisés est relativement stable malgré l'augmentation continue du nombre de logements : 298 élèves du primaire résidant et scolarisés à La Plaine-sur-Mer et 60 élèves du primaires scolarisés hors commune (*source Base Elèves - février 2018*) La commune doit apporter son soutien à la création de logements et à l'accession à la propriété, afin de renouveler la population jeune.
- Les demandes de permis de construire enregistrées en 2017 concernent 98 logements, contre 85 en 2016. Une forte hausse des demandes de certificat d'urbanisme a également été constatée, avec 447 demandes, 70 de plus qu'en 2016. Cela traduit un nombre croissant de ventes et de projets d'urbanisation.

LE CONTEXTE LOCAL

La ZAC d'extension du centre bourg

Accompagnée d'une réflexion sur l'aménagement du territoire

- Le traité de concession de la zone d'aménagement concerté pour l'extension du centre bourg a été signé le 12 septembre 2017 avec Loire-Atlantique Développement SELA. 370 logements seront créés d'ici 2030. l'aménagement porte sur 24 ha pour un coût estimatif de 13.351.000 euros. La commune bénéficie déjà de la maîtrise foncière d'une grande partie de la vaste zone située entre le boulevard des Nations Unies et la rue du Haut de La Plaine.
- Une volonté affirmée de développer le centre aggloméré de La Plaine-sur-Mer de façon équilibrée, au nord et au sud du bourg actuel. Une réflexion est engagée sur la base de l'étude remise par le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement de Loire-Atlantique en juillet 2017.

LE CONTEXTE LOCAL

- Les investissements communaux de 2014 – 2015 en vue de dynamiser le centre ville renforcent l'attractivité de la commune. Au cours de l'année 2017, l'activité commerciale du centre ancien a connu un renouveau avec des reprises et des créations qualitatives.
- Deux opérations foncières à caractère social ont démarré, la Nantaise d'habitation construit les Villas de Port-Giraud, comportant 28 locatifs ; le bailleur PODELIHA crée le lotissement de la Chapelle au Cormier comportant un immeuble collectif de 7 logements et 9 maisons.
- Autre action forte, l'aménagement du site de l'Ormelette pour y créer un pôle associatif communal. Le premier bâtiment rénové permet l'accueil de l'Amicale des sympathisants de la Côte de Jade et le Réveil Plainais. Les travaux se poursuivent conformément au plan pluriannuel validé par le conseil municipal.

Le compte administratif provisoire 2017

Résultats provisoires du compte administratif 2017

- Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 86 %.
- L'excédent de fonctionnement est estimé à 801 281 €
(pour mémoire 505 255€ en 2016 et 756 935 € en 2015),

Commentaire :

L'augmentation de l'excédent de fonctionnement n'est pas négligeable en 2017. Elle s'explique par la maîtrise des dépenses de fonctionnement puisqu'il est constaté une baisse des dépenses à caractère général par rapport aux deux dernières années.

La majoration du taux de la fiscalité locale en 2017 a permis d'abonder le budget afin de réduire l'effet de « ciseau » dû à la réduction des dotations de l'Etat.

Le compte administratif provisoire 2017

- La réduction des charges à caractère général de 8,82 % représentant 96 500 € vient alimenter l'excédent.
- La baisse des dépenses concerne principalement les fournitures de petits équipements, les produits de traitement, les consommations d'éclairage public, les fêtes et cérémonies et les frais d'affranchissement.
- Les charges de personnel augmentent seulement de 1,69 % malgré la hausse des taux de cotisation retraite et la réforme du régime indemnitaire. La réorganisation des services évènementiel, finances et enfance, suite à la suppression de deux emplois contractuels explique en grande partie la maîtrise de la hausse des dépenses.

Le compte administratif provisoire 2017

L'augmentation des produits des services est due :

- au suivi rigoureux des renouvellements des concessions de cimetière pour lequel le personnel « Etat civil Accueil » a été fortement impliqué,
- le rattrapage des redevances d'occupation du domaine public, l'augmentation des recettes des services enfances et restaurant scolaire,
- l'intégration des ventes des terrains de la Z.A. suite au transfert à Pornic Agglo Pays de Retz.

L'augmentation des recettes fiscales s'explique par l'évolution des bases fiscales et des taux d'imposition de 2017.

Le compte administratif provisoire 2017

Les restes à réaliser :

- Résultat provisoire de la section d'investissement : + 1 462 851 €
- Besoin de financement des restes à réaliser : - 1 837 872 €

- Résultat d'investissement provisoire : - 375 021 €

- L'excédent de fonctionnement provisoire : 801 281 €
- Pour l'année 2017, l'excédent réel provisoire s'élève à 426 260 €.

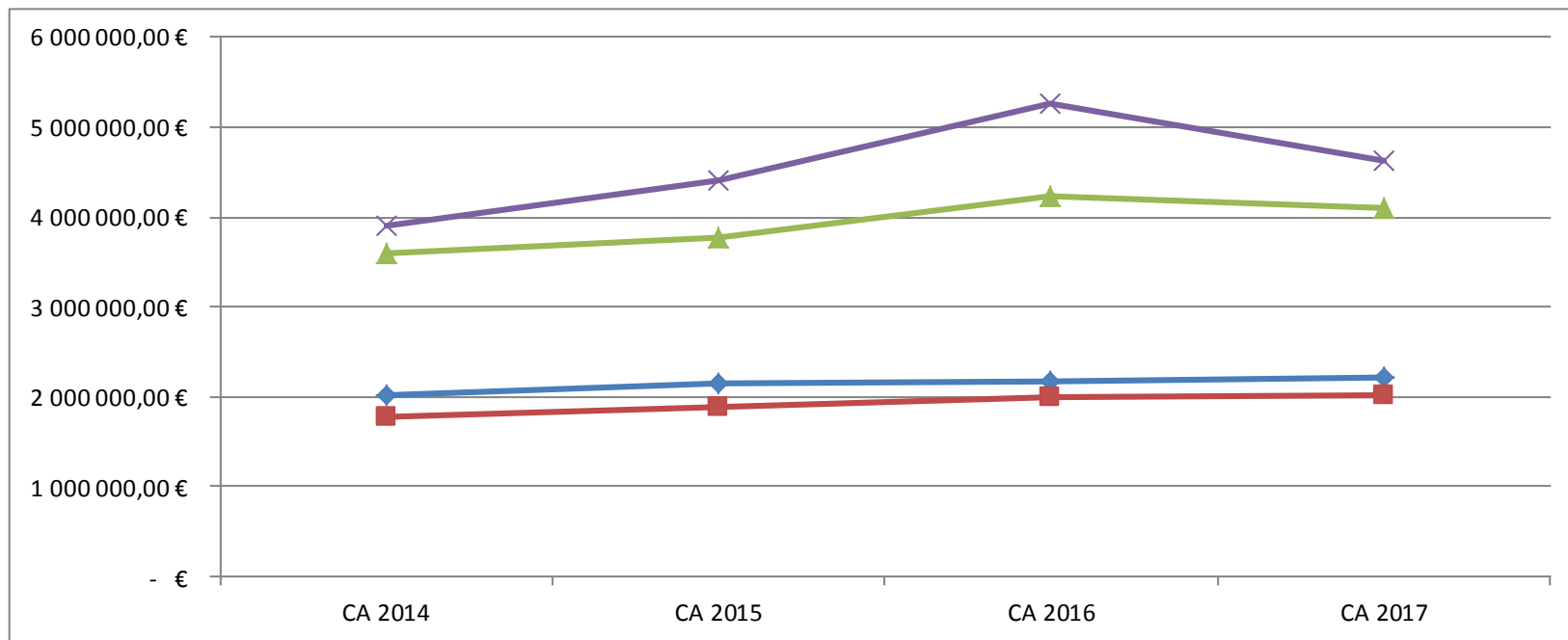
Analyse des données financières

- Evolution des dépenses de fonctionnement de 2014 à 2017

Dépenses de fonctionnement	CA 2014 en €	CA 2015 en €	CA 2016 en €	CA 2017 Provisoire en €
Charges à caractère général	968 132,94	1 000 514,22	1 090 127,38	998 094,59
Charges du personnel	2 028 187,06	2 157 746,77	2 170 801,55	2 207 548,24
Atténuation de produits	76 960,00	76 800,00	468 561,00	439 508,00
Autres charges de gestion courante	284 700,01	285 533,38	299 632,94	298 351,22
Charges financières	142 320,38	163 907,72	161 830,29	135 000,00
Charges exceptionnelles	85 104,52	95 731,27	34 187,44	17 600,18
TOTAL DEPENSES REELLES	3 585 404,91	3 780 233,36	4 225 140,60	4 096 102,23
Opérations d'ordre entre sections	318 347,03	618 345,63	1 038 271,49	527 113,90
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 903 751,94	4 398 578,99	5 263 412,09	4 623 216,13

Evolution des charges de personnel 2014-2017 par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement

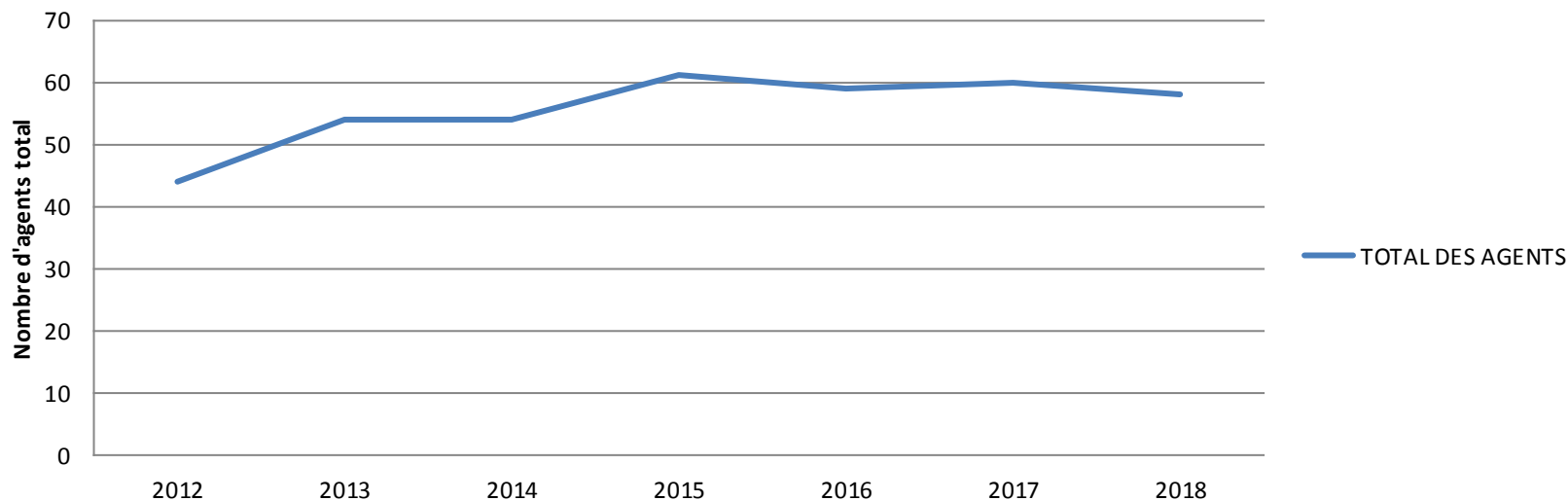
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	en % des dép. réelles (CA 2017)	en % des dép. réelles (CA 2016)
CHARGES TOTALES DE PERSONNEL	2 028 187,06 €	2 157 746,77 €	2 170 801,55 €	2 207 548,24 €	53,894%	51,378%
CHARGES DE PERSONNEL - ATTENUAT° CHARGES RH - REMB CHARGES PERS. BUDGETS ANNEXES	1 787 058,86 €	1 883 688,68 €	1 985 992,72 €	2 020 887,43 €	49,337%	47,004%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 587 068,01 €	3 780 233,36 €	4 225 140,30 €	4 096 102,23 €		
DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	3 901 265,40 €	4 398 578,99 €	5 263 411,79 €	4 623 216,13 €		



Evolution des effectifs communaux au 1^{er} janvier de l'année

SERVICES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ACCUEIL PERISCOLAIRE - ADOS	1	6	6	6	6	6	5
ADMINISTRATIF	12	12	13	13	13	13	12
BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	1	1	1	3	3	3	3
ECOLE	2	2	2	2	2	2	2
EVENEMENTIEL					1	1	1
OFFICE DE TOURISME	1	2	2	2	0	0	0
POLICE MUNICIPALE	2	2	2	3	3	3	3
PORTS	3	3	3	3	3	3	3
RESTAURATION SCOLAIRE	9	11	11	14	14	14	14
SERVICE TECHNIQUE	13	15	14	15	14	15	15
TOTAL DES AGENTS	44	54	54	61	59	60	58

EVOLUTION DU NOMBRE DES AGENTS

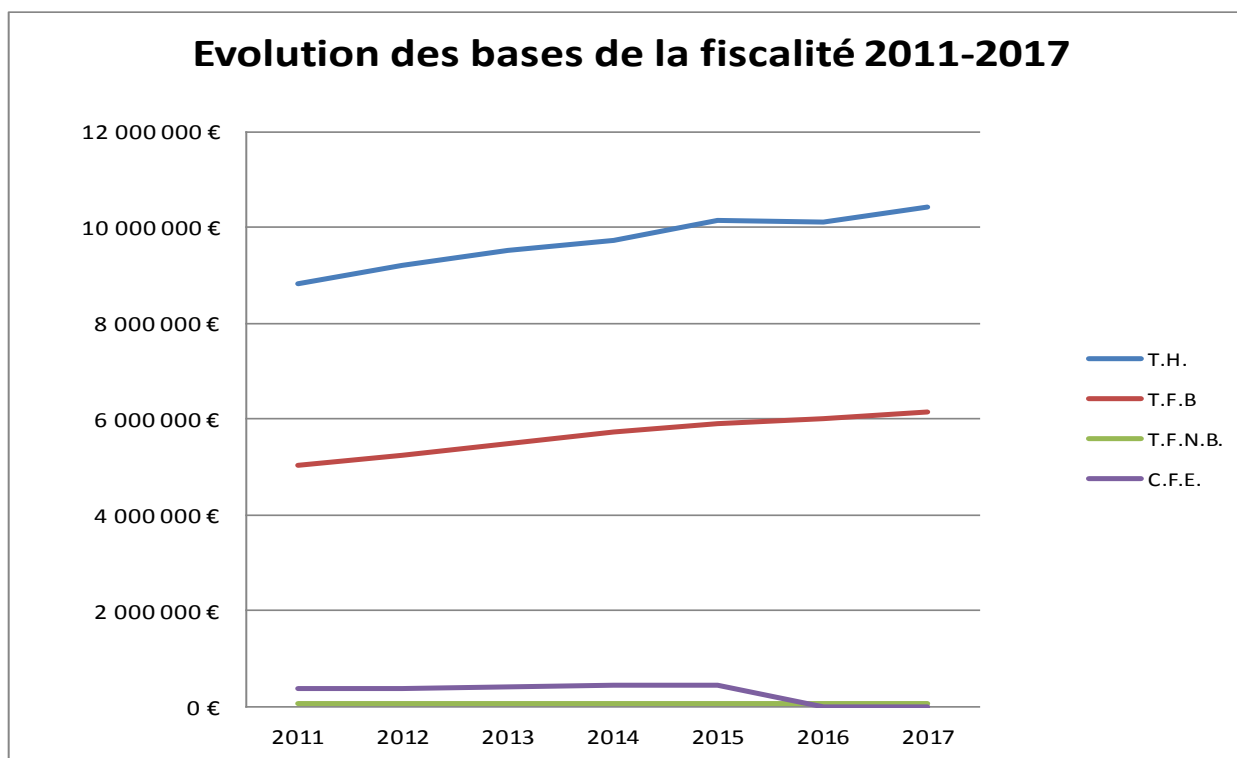


Evolution des recettes de fonctionnement de 2014 à 2017

Recettes de fonctionnement	CA 2014 en €	CA 2015 en €	CA 2016 en €	CA 2017 provisoire en €
Atténuation de charges	39 925,23	61 844,31	56 085,62	53 364,57
Produits et services du domaine	436 628,46	442 291,89	346 227,84	522 196,78
Impôts et taxes	2 561 363,15	2 759 980,76	3 211 676,24	3 315 061,40
Dotations et participations de l'Etat	1 529 574,82	1 406 230,78	1 331 976,50	1 323 205,16
Autres produits de gestion courante	51 368,61	43 778,11	38 119,88	38 441,62
Produits financiers	3 138,75	19 586,40	18 239,14	16 796,86
Produits exceptionnels	39 778,74	289 413,43	502 048,52	2 973,69
TOTAL RECETTES REELLES	4 661 777,76	5 023 125,68	5 504 373,74	5 272 040,08
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	152 205,68
Opérations d'ordre entre sections	87 718,48	132 389,13	264 293,31	251,50
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 749 496,24	5 155 514,81	5 768 667,05	5 424 497,26

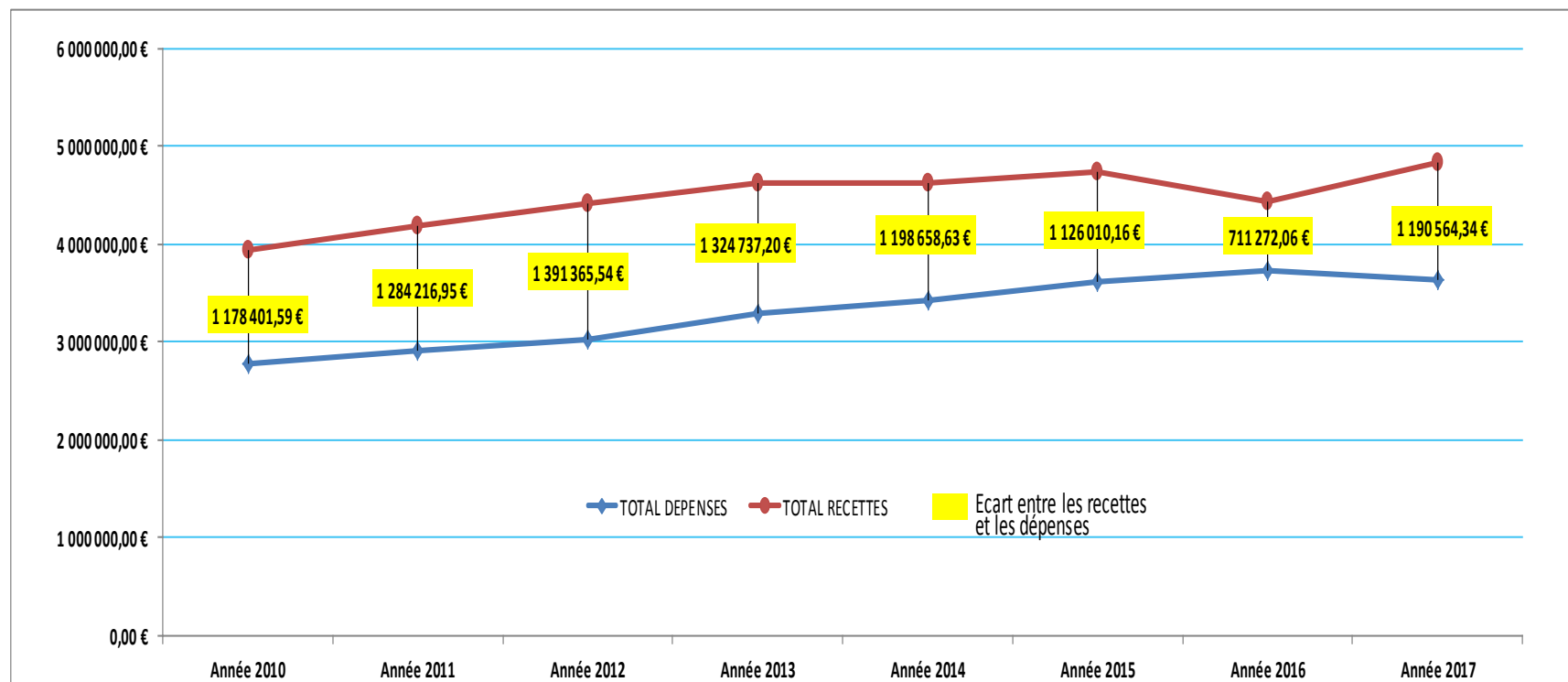
Evolution des bases fiscales de 2011 à 2017

TAXES		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variat° en % 2017/2016
T.H.	Bases	8 834 000 €	9 213 000 €	9 525 000 €	9 742 624 €	10 132 138 €	10 121 978 €	10 429 220 €	3,0354
T.F.B	Bases	5 039 000 €	5 240 000 €	5 476 000 €	5 729 229 €	5 916 363 €	6 005 749 €	6 151 795 €	2,4318
T.F.N.B.	Bases	79 800 €	75 100 €	79 200 €	80 714 €	80 069 €	82 146 €	81 238 €	-1,1053
C.F.E.	Bases	390 200 €	397 900 €	425 900 €	436 985 €	462 723 €	0 €	0 €	0,0000
TOTAL BASES		14 343 000 €	14 926 000 €	15 506 100 €	15 989 552 €	16 591 293 €	16 209 873 €	16 662 253 €	2,7908



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2010 à 2017

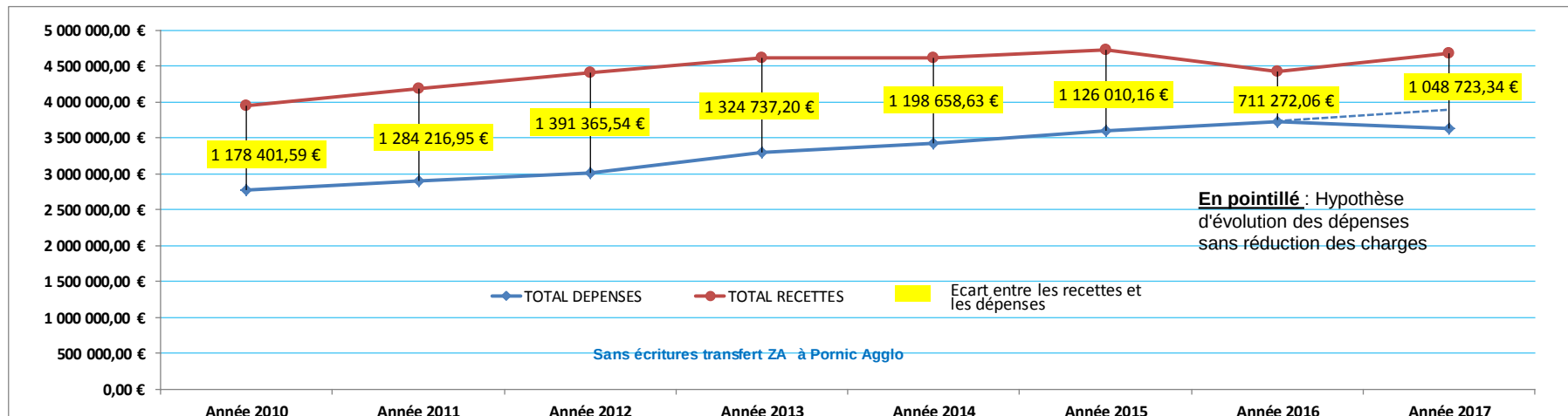
hors opérations d'ordre, charges et produits exceptionnels



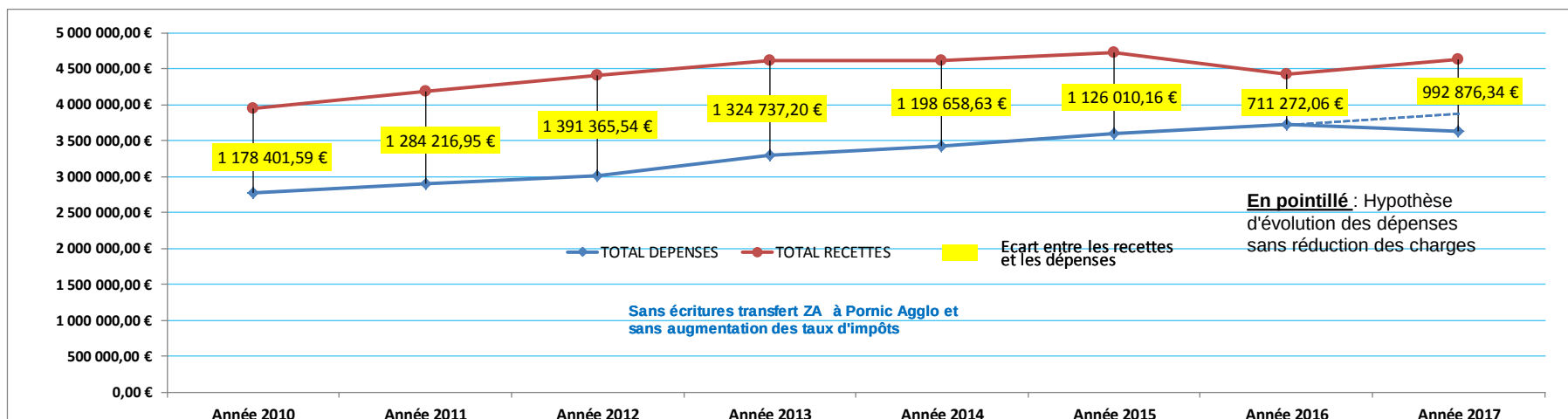
Les mesures prises en 2017 en matière fiscale et d'économie de gestion ont permis de contrecarrer l'effet « ciseau » menaçant l'équilibre budgétaire.

Dépenses et recettes de fonctionnement de 2010 à 2017, hors opérations d'ordre, charges et produits exceptionnels,

Simulation 1 : sans écritures de transfert des ZA à Pornic Agglo.



Simulation 2 : sans écritures de transfert des ZA à Pornic Agglo et sans augmentation des taux d'impôts



Evolution des dépenses d'investissement de 2014 à 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2014 en €	CA 2015 en €	CA 2016 en €	CA 2017 provisoire en €
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	55 083,00
Remboursement capital des emprunts	358 913,32	441 248,83	510 746,67	489 414,83
Frais d'études, PLU et logiciels	62 552,45	56 270,04	30 846,94	32 511,92
Subventions d'équipement versées	47 588,96	13 519,27	11 139,20	198 408,72
Terrains bâtiments et matériels	165 884,45	1 267 195,79	228 462,58	83 144,39
Construction (Bâtiments)	3 060 930,73	1 752 848,85	55 324,71	161 140,86
Travaux de voirie, réseaux, sports-loisirs, littoral	219 674,39	584 482,32	223 183,80	441 057,69
Dépôts et cautionnements versés (consignation DPU)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES	3 915 544,30	4 115 565,10	1 059 703,90	1 460 761,41
Opérations d'ordre entre sections (travaux en régie et cessions)	87 718,48	132 389,13	264 293,31	251,50
Opérations patrimoniales (intégration des effacements de réseaux)	121 804,83	114 972,20	32 002,38	151 313,45
Résultat d'investissement reporté				269 933,25
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 125 067,61	4 362 926,43	1 355 999,59	1 882 259,61

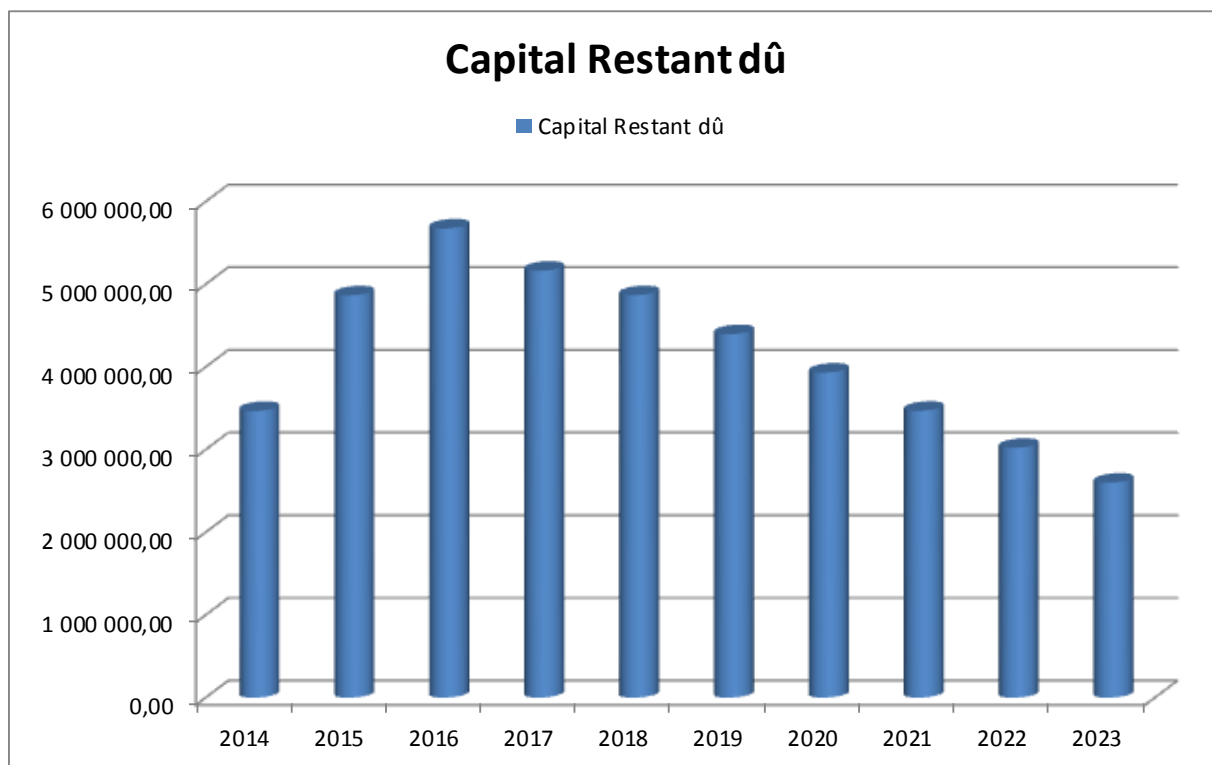
Evolution des recettes d'investissement de 2014 à 2017

Recettes d'investissement	CA 2014 en €	CA 2015 en €	CA 2016 en €	CA 2017 provisoire en €
Dotations, fonds divers (FCTVA et T.A)	342 168,19	740 793,41	559 341,96	267 118,34
Excedent de fonctionnement capitalisé	886 073,56	848 146,84	756 935,82	505 254,96
Subventions d'investissement	249 724,00	2 265,00	368 837,48	104 228,52
Emprunts	1 757 000,00	1 250 000,00		
Autres immobilisations financières	4 791,50	54 791,50	54 791,50	54 791,50
Remboursements divers	5 772,00	18 637,00	6 746,00	1,00
Investissement sous mandat	0,00	0,00		
Opérations d'ordre entre sections	318 347,03	618 345,63	1 038 271,49	527 113,90
Opérations patrimoniales	121 804,83	114 972,20	32 002,38	151 313,45
Excédent d'investissement reporté	1 432 873,35	989 337,21	274 362,36	1 735 289,40
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 118 554,46	4 637 288,79	3 091 288,99	3 345 111,07

Etat de la dette communale au 1er janvier 2018

- Sur les emprunts réels

Année	Capital Restant dû
2014	3 468 093,92
2015	4 866 180,60
2016	5 674 931,77
2017	5 164 185,10
2018	4 867 770,27
2019	4 396 148,32
2020	3 931 805,23
2021	3 469 525,34
2022	3 021 925,20
2023	2 600 197,63



L'analyse financière : Les ratios

	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
RATIOS	La Plaine sur Mer - 3 992 hab.	Moyenne de la Strate communes de 3 500 à 4 999 hab.	La Plaine sur Mer - 4 038 hab.	Moyenne de la Strate communes de 3 500 à 4 999 hab.	La Plaine sur Mer - 4 079 hab.	Moyenne de la Strate communes de 3 500 à 4 999 hab.
<u>Ratios de Niveau</u>					RATIOS PROVISOIRES	
1) Dépenses fonct./population	1 067 €	1 179 €	1 174 €	916 €	1 013 €	non publiée
2) Produits de fonct./population	1 257 €	1 352 €	1 299 €	1 050 €	1 172 €	non publiée
3) Produit impots/population	653 €	642 €	599 €	441 €	456 €	non publiée
4) Encours de la dette/population	1 422 €	1 084 €	1 279 €	769 €	1 266 €	non publiée
5) D.G.F./population	310 €	236 €	281 €	152 €	278 €	non publiée
6) Dépenses d'équipement/population	935 €	357 €	140 €	268 €	225 €	non publiée

L'incidence des budgets annexes

Le budget principal est complété par trois budgets annexes :

- - cellules commerciales,
- - panneaux photovoltaïques,
- - ports,

Le budget « zones artisanales » vient d'être transféré à Pornic Agglo Pays de Retz suite à la loi NOTRe.

L'incidence des budgets annexes

- Le budget annexe «Ports» s'équilibre par l'utilisateur et n'a donc aucune incidence sur le budget principal,
- Les budgets « cellules » et «panneaux photovoltaïques» comportent des écritures comptables ayant peu d'incidence financière sur le budget principal.

L'incidence des budgets annexes

- Le budget annexe « Cellules commerciales ». La construction des cellules commerciales a nécessité un emprunt de 750 000 € sur 15 ans inscrit sur le budget principal. Chaque année, le budget annexe « Cellules commerciales » rembourse au budget principal les annuités du capital et des intérêts. Le coût du crédit est compensé par les loyers de la Poste et des cellules commerciales. Une subvention communale est nécessaire pour équilibrer le budget annexe « Cellules commerciales » et s'élève à 10 935 € au B.P. 2018.
- Le budget annexe « Panneaux Photovoltaïques » . La subvention communale pour équilibrer le budget annexe s'élève à 1 591 € au B.P. 2018.

L'incidence des budgets annexes

Emprunts effectués sur le budget principal se rapportant aux budgets annexes :

- « panneaux photovoltaïques » : 86 247 €,
- « Cellules commerciales » : 750 000 € depuis 2015.

L'incidence des budgets annexes

- ▶ Les budgets annexes « Panneaux Photovoltaïques » et « Cellules commerciales » reversent chaque année au budget principal la part de capital et d'intérêts de leur emprunt. Ces sommes figurent aux chapitres 27 et 76 du budget principal.
- ▶ L'unité budgétaire impose une présentation globale des équilibres, toutefois, pour une analyse financière plus fine, les emprunts relatifs aux budgets annexes peuvent être discernés afin d'en mesurer l'impact sur les ratios communaux.

L'incidence des budgets annexes

- ▶ Ratio d'endettement communal sans la part des emprunts des budgets annexes

	2015		2016		2017		2017 sans emprunts des budgets annexes	
DESIGNATION	Moyenne Nationale de la strate	La Plaine sur Mer (base 3992 habitants)	Moyenne Nationale de la strate	La Plaine sur Mer (base 4038 habitants)	Moyenne Nationale de la strate	La Plaine sur Mer (base 4079 habitants)	Moyenne Nationale de la strate	La Plaine sur Mer (base 4079 habitants)
En cours de la dette au 31/12/ hab	1 084 €	1 422 €	769 €	1 279 €	Non publiée	1 193 €	non publiée	1 033 €

Orientation budgétaire 2018

- Le projet de budget 2018 sera présenté en détail lors de la commission des finances du 15 mars 2018.
- Conformément à l'article L2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune est tenue d'inscrire au budget principal les dépenses obligatoires dont la nature a été rappelée à l'assemblée délibérante le 9 mars 2015 lors du premier débat d'orientation budgétaire de la mandature.

Orientation budgétaire 2018

L'orientation budgétaire 2018 s'appuie sur les engagements pris en 2017 :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- optimiser les recettes
- poursuivre l'aménagement et l'entretien des équipements publics pour répondre aux besoins de la population
- réfléchir à diverses formes de mutualisation dans le cadre de la coopération intercommunale
- maîtriser l'endettement selon un plan pluriannuel compatible avec les capacités d'autofinancement et d'épargne nette

Orientation budgétaire 2018

Bien que l'érosion de l'épargne nette ait été ralentie en 2017, la difficulté consiste à maintenir une marge d'autofinancement suffisante alors que les charges de fonctionnement augmentent mécaniquement et qu'elles sont soumises au risque d'une reprise inflationniste.

Les moyens d'action pour respecter les engagements :

- Rationaliser les achats, mutualiser les services ou les biens...toutefois, la gestion économe pratiquée depuis de nombreuses années limite les marges de manœuvre.
- Créer ou majorer les tarifs de certains services (prestations de services, locations d'équipements, ...)
- Faire progresser le produit attendu des contributions : impôts communaux, taxe d'aménagement, droits de places, taxe d'occupation du domaine public....
La majoration des taux d'imposition intervient après le gel de la fiscalité communale entre 2004 et 2016, justifié par une forte augmentation des bases.

Orientation budgétaire 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Projet BP 2018
CHAPITRE 011 : Charges à caractère général	1 229 585 €
CHAPITRE 012 : Charges du personnel	2 517 650 €
CHAPITRE 014 : Atténuation de produits	439 508 €
CHAPITRE 022 : Dépenses imprévues	0 €
CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante	325 600 €
CHAPITRE 66 : Charges financières	142 663 €
CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles	17 026 €
DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 672 032 €
CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections (amort.)	238 575 €
DEPENSES TOTALE DE FONCTIONNEMENT	4 910 607 €

Orientation budgétaire 2018

Le cadrage financier repose sur une évolution faible des recettes prévisionnelles. Le produit global des contributions directes progressera modérément, l'évolution des valeurs locatives est fixée à 1,2 %. Le nombre important de logements construits au cours des 2 dernières années devrait avoir un impact sur le produit des taxes locales.

La dotation globale de fonctionnement est maintenue à son niveau de 2017, soit environ 744 000 €,

Orientation budgétaire 2018

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Projet BP 2018
CHAPITRE 70 : Produits des services du domaine	351 500 €
CHAPITRE 73 : Impôts et taxes	3 311 608 €
CHAPITRE 74 : Dotations et participations	1 224 425 €
CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante	20 000 €
CHAPITRE 76 : Produits financiers	15 449 €
CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels	16 050 €
CHAPITRE 013 : Atténuation de charges	42 000 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 981 032 €
CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections (tx Régie)	15 000 €
RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	4 996 032 €

Virement en section d'investissement = Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement	85 425 €
--	-----------------

Orientation budgétaire 2018

- Le projet du budget de fonctionnement fait apparaître un virement prévisionnel pour la section d'investissement d'un montant de 85 425 €.
- Les priorités budgétaires 2018 résultent des restes à réaliser et des propositions nouvelles.

Orientation budgétaire 2018

Dépenses d'investissement avec reprise des R.A.R.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PROJET BP 2018
CHAPITRE 020 : DEPENSES IMPREVUES	
CHAPITRE 13 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (capital des emprunts)	468 406,00 €
CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Frais d'Études, PLU, logiciels)	-7 472,19 €
CHAPITRE 204 : SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (extension réseaux)	25 436,00 €
CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES (matériels, terrains et bâtiments)	79 106,00 €
CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux bâtiments, voirie et réseaux)	792 600,00 €
RAR DEPENSES 2017	2 089 565,00 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 447 640,81 €
CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Travaux Régie)	15 000,00 €
CHAPITRE 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES (écritures intégration réseaux)	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 462 640,81 €

Orientation budgétaire 2018

Détail des investissements

MATÉRIELS ET TERRAINS 2018	71 633,81 €
Article 2051 : Concessions et droits similaires	-7 472,19 €
Film promotion de la commune	4 798,00 €
Réduction de crédits Logiciels Finances Ressources Humaines Paye	-12 270,19 €
Article 2135 : installations générales, agencement et aménagement de construction	4 920 €
Signalétique Médiathèque	1 420 €
Moquette salle de sports	3 500 €
Article 2152 : Installation de voirie	5 000 €
Remplacement panneaux Littoral (laisse de mer) et pupitres dessin	5 000 €
Article 21568 : Autres matériels et outillage incendie et défense civile	21 186 €
Extincteurs Ormelette batiments 4 et 5	1 186 €
Vidéo-protection	20 000 €
Article 2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	11 655 €
Divers matériels services techniques	11 655 €

Orientation budgétaire 2018

Détail des investissements

Article 2182 : Matériels de transport	16 000 €
Véhicule	16 000 €

Article 2183 : Matériels de bureau et informatique	11 944 €
Complément serveur informatique mairie	10 000 €
ordinateurs portables , 1 UC, 2 écrans Ecole	1 944 €

Article 2184 : Mobilier	2 695 €
Eléments pour aménager la cuisine APS-ALSH	2 000 €
Table ronde pour les maternelles APS-ALSH	500 €
Tapis confort vert APS-ALSH	155 €
1 tableau Ecole (complément de crédits)	40 €

Article 2188 : Autres matériels	5 706 €
Rampe lumineuse pour voiture Police Municipale	3 130 €
Station radios VHF avec relais Police Municipale	1 000 €
Vidéoprojecteur interactif Ecole	1 076 €
Légos géants APS ALSH	500 €

Orientation budgétaire 2018

Détail des investissements

BATIMENTS	235 300 €
Complément de crédits travaux de rénovation thermique de la Mairie	150 000 €
Complément de crédits travaux salle culturelle et CCAS	18 000 €
Complément de crédits travaux ormelette batiments 4 et 5	20 000 €
Complément protection murale et miroirs salle Dojo	7 300 €
Réfection des sanitaires chemin de la Gare	40 000 €

VOIRIE - RESEAUX	527 300 €
Travaux RD 13 (PAVC et aménagement sécurité)	270 000 €
Aménagements de sécurité plusieurs voiries et PAVC	250 000 €
Eclairage passerelle Espace Sports et Loisirs	7 300 €

Orientation budgétaire 2018

Détail des investissements

RESEAUX SYDELA	25 436 €
Complément de crédits EP des 4 vents	20 136 €
EP des Genêts	5 300 €

LITTORAL	3 000 €
Poste de secours (divers et bouées)	3 000 €

SPORTS	27 000 €
Réfection courts de tennis	27 000 €

Orientation budgétaire 2018

Investissements non retenus dans ce projet.

AUTRES PROPOSITIONS NON RETENUES DANS CE PROJET	940 000 €
Réfection toiture APS-ALSH	25 000 €
Travaux chemin des Hautes Raillères	15 000 €
Giratoire RD 96 Intermarché	300 000 €
Réseau eaux pluviales Océan Port Giraud	300 000 €
Travaux Ormelette - Batiment 1	300 000 €

Orientation budgétaire 2018

Recettes d'investissement avec reprise des R.A.R.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROJET BP 2018
CHAPITRE 001 : RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (CA invest. N-1)	1 462 851,46 €
CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	85 425,00 €
CHAPITRE 024 : PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	18 000,22 €
CHAPITRE 10 : DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 035 731,13 €
CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	315 573,00 €
CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
CHAPITRE 204 : SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES	
CHAPITRE 27 : CREANCES SUR COLLECTIVITES PUBLIQUES (PANNEAUX PHOTO et CELLULES COMMERCIALES)	54 792,00 €
RAR RECETTES 2017	251 693,00 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 224 065,81 €
CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (amortissements)	238 575,00 €
CHAPITRE 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES (écritures intégration réseaux)	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 462 640,81 €

Différence Recettes - Dépenses	0 €
---------------------------------------	------------

Simulation prospective financière :

Plan Pluriannuel d'Investissement

DETAIL DES INVESTISSEMENTS	2019	2020	2021
Acquisition de biens immobiliers et mobiliers	100 300 €	100 300 €	100 300 €
Installations de voirie (tables, mobiliers urbain, illuminat°,etc)	28 000 €	28 000 €	28 000 €
Matériels de transport	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Matériels de bureau et informatiques	10 700 €	10 700 €	10 700 €
Mobilier	8 600 €	8 600 €	8 600 €
Autres matériels	33 000 €	33 000 €	33 000 €
Constructions bâtiments	820 000 €	1 070 000 €	570 000 €
Entretien annuel des bâtiments	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Agenda d'accessibilité programmée	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Travaux de bâtiments	750 000 €	1 000 000 €	500 000 €
Installations, matériel et outillage techniques	450 000 €	400 000 €	400 000 €
Voirie réseaux défense de côte	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Travaux voirie	250 000 €	200 000 €	200 000 €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1 370 300 €	1 570 300 €	1 070 300 €

Simulation prospective financière :

Plan Pluriannuel d'Investissement

	2019	2020	2021
RAPPEL TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1 370 300 €	1 570 300 €	1 070 300 €
FINANCEMENT	2019	2020	2021
FC TVA	100 000 €	120 000 €	150 000 €
Taxe d'aménagement	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Remboursement capital emprunt par les budgets annexes	54 791 €	54 791 €	54 791 €
Subventions sur les équipements du PPI	100 000 €	80 000 €	150 000 €
Cession de terrains ZAC		400 000 €	
TOTAL FINANCEMENT	374 791 €	774 791 €	474 791 €
BESOIN DE FINANCEMENT RESTANT	995 509 €	795 509 €	595 509 €
EPARGNE NETTE APRES REMBOURSEMENT CAPITAL DES EMPRUNTS DEGAGEE DANS LA PROSPECTIVE	457 807 €	368 394 €	318 370 €
FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE EMPRUNT	537 702 €	427 115 €	277 139 €

Simulation perspectives financières 2018-2020

Le ratio « stock de dettes/épargne brute »

- Simulation d'une prospective financière réalisée sur la base du compte administratif 2017 avec prise en compte de l'emprunt de la médiathèque contracté pour 193 000 €, une stabilisation de la DGF en 2018, une majoration des taux d'imposition de 2,5 % en 2018 et 2019, un emprunt de 537 702 € en 2019 et 427 115 € en 2020 conformément au plan pluriannuel proposé ci-dessus.

	2017	2018	2019	2020
ENDETTEMENT AU 1/01	5 164 185	4 674 770	4 399 365	4 472 724
SIMULATION EMPRUNTS NON AFFECTES	0 000	0 000	537 702	427 115
EMPRUNTS VOTES POUR PROJETS	0 000	193 000	0 000	0 000
REBOURSEMENT EN K	489 415	468 405	464 343	520 953
ENDETTEMENT AU 31/12	4 674 770	4 399 365	4 472 724	4 378 886
ENDETTEMENT/ HAB AU 31/12	1 146	1 079	1 097	1 074
EPARGNE BRUTE APRES CHARGES INDUITES	1 192 959	1 046 984	922 150	804 864
EXTINCTION DE LA DETTE	3,92	4,20	4,85	5,44

Conclusion

La gestion communale est saine. Les mesures prises en 2017 ont abouti aux résultats escomptés, toutefois la commune doit continuer à :

- prendre garde au nivellement contraint de l'épargne nette, de nature à obérer la capacité d'endettement.
- intégrer le concept d'autonomie financière sur les projets d'investissement pour lesquels les soutiens ponctuels de l'Etat ou d'autres collectivités territoriales se raréfient.
- prioriser ses dépenses au regard de ses compétences obligatoires
- entretenir son patrimoine afin de se préserver des conséquences d'un transfert de charges ultérieur vers l'intercommunalité
- accepter de ralentir le rythme des investissements les moins urgents
- engager une politique fiscale cohérente avec une progression maîtrisée, mais réelle, des charges de fonctionnement incompressibles.